

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 2 octobre 2026

...

Nombre de membres

en exercice : **38**

présents : **33**

pouvoirs : **2**

votants : **35**

Délibération n°20261002-092 Désignation d'un nouveau représentant à l'AMF 48

M. Olivier MAURIN, désigné à l'unanimité

Délibération n°20261002-093 Avis sur le retrait de Saint-Flour Communauté du Syndicat « Les Monts de la Margeride »

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-094 Décision modificative n°1 du budget principal

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-095 Projet d'acquisition de véhicules électriques

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-096 Décision modificative n°2 du budget annexe des ordures ménagères

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-097 Décision modificative n°1 du budget annexe Point Multiple Rural

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-098 Travaux en régie : séparation de studios de la gendarmerie de Villefort

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-099 Travaux en régie : voirie à la base nautique de Villefort

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-100 Travaux en régie : réfection du local de la déchetterie du Bleymard

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-101 Approbation du rapport sur le prix et la qualité du SPANC – exercice 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-102 Attribution du marché d'élaboration du plan de massif Mont-Lozère

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-103 Subvention pour la micro-crèche de Villefort – second semestre 2026

Adoptée à 34 votes pour et 1 abstention

Délibération n°20261002-104 Participation à l'édition du topoguide du GR de Pays « Tours en Margeride »

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-105 Création d'un emploi permanent de conseiller et technicien numérique

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-106 Création d'emplois d'agent de maîtrise

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-107 Co-financement LEADER pour l'aménagement de l'épicerie à Prévenchères

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°20261002-108 Lieu de la prochaine séance du conseil communautaire

Lieu : Cubières

Adoptée à l'unanimité

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil communautaire du 2 octobre 2026.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil communautaire, doit être affichée au siège et publiée sur le site internet de la communauté de communes dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil communautaire.